

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 3596**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Systèmes informatiques et logiciels spécialité Développement d'applications intranet-internet

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Toulouse 1 Capitole Modalités d'élaboration de références : CNESER	Président de l'université de Toulouse I

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

326 Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ces professionnels participent au développement et à l'intégration de logiciels mettant en oeuvre des technologies adaptées à la richesse de ces architectures : modèles de conception et architectures orientées objet, agents logiciels, interfaces clientes événementielles graphiques, bases de données... Ils contribuent à la conception, la réalisation, l'intégration d'applications au sein de systèmes en Intranet-Internet.

Ils se consacrent à l'installation, la configuration et la supervision de l'ensemble des bases de données présentes sur les différents serveurs de l'entreprise. Ils organisent une somme colossale d'informations qu'ils doivent être capable de retrouver, de distribuer d'analyser et de sécuriser selon les demandes.

Ces professionnels savent également prévoir les volumes de données, choisir les outils de construction et d'exploitation en lien direct avec les chefs de projet, mettre en place les logiciels de gestion de bases, organiser les sauvegardes.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce professionnel peut prétendre aux métiers suivants : - Informaticien

- Administrateur de bases de données

- Gestionnaire de bases de données

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1805 : Études et développement informatique

M1803 : Direction des systèmes d'information

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes :

- Connaissances Fondamentales :

Deux modules au choix, déterminés en fonction du parcours antérieur du candidat, parmi :

Algorithmique et programmation, langages C et C++

Architectures des ordinateurs, aspects matériels des réseaux

Systèmes d'exploitation, aspects logiciels des réseaux

Systèmes de Gestion de Bases de Données

Analyse et conception des Systèmes d'Information.

- Technologie objet :

Méthodologie objet (UML) et modèles de conception ; programmation orientée objet, langage JAVA ; interfaces graphiques événementielles objet ; bases de données à objets et Client-Serveur

- Internet et multimedia :

Architectures distribuées, agents logiciels ; réseaux : Internet, Intranet ; bases de données pour Internet et Intranet ; ingénierie des documents multimédia

- Environnement ; communication :

Techniques de l'exposé écrit et oral et des travaux de groupe ; économie et droit des télécommunications et des réseaux ;

perfectionnement en Anglais technique et commercial

- Projet tutoré

- Stage en entreprise

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION

QUINON

COMPOSITION DES JURYS

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Idem
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17/11/1999 publié au JO du 24/11/1999 et au BO n° 44 du 9/12/1999

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

<http://www.univ-tlse1.fr/>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :